KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement d'Entreprise ALM ES ACTIONS MONDE ISR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023
Fonds Commun de Placement d'Entreprise
ALM ES ACTIONS MONDE ISR
151-155, rue de Bercy - 75012 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement d'Entreprise
ALM ES ACTIONS MONDE ISR

151-155, rue de Bercy - 75012 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif ALM ES ACTIONS MONDE ISR constitué sous forme de fonds commun de placement d'entreprise relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Severine Ernest
KPMG le 22/03/2024 18:22:31

Séverine Ernest
Associée

Bilan actif

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Dépôts	**-**	**-**
Instruments financiers	**5,157,529.69**	**950,768.35**
Titres d'organismes de placement collectif	**5,157,529.69**	**950,768.35**
OPC Maitre	5,157,529.69	950,768.35
Opérations temporaires sur titres	**-**	**-**
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	**-**	**-**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Créances	**305,312.28**	**43,292.39**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	305,312.28	43,292.39
Comptes financiers	**49,422.00**	**8,332.62**
Liquidités	49,422.00	8,332.62
TOTAL DE L'ACTIF	**5,512,263.97**	**1,002,393.36**

Bilan passif

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Capitaux propres	**-**	**-**
Capital	**5,241,353.56**	**971,837.96**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**-**	**-**
Report à nouveau (a)	**-**	**-**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	**-14,867.55**	**-11,109.87**
Résultat de l'exercice (a,b)	**-3,575.04**	**-857.60**
Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	**5,222,910.97**	**959,870.49**
Instruments financiers	**-**	**-**
Opérations de cession sur instruments financiers	**-**	**-**
Opérations temporaires sur titres	**-**	**-**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	**-**	**-**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	**289,353.00**	**42,522.87**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	289,353.00	42,522.87
Comptes financiers	**-**	**-**
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	**5,512,263.97**	**1,002,393.36**

(a) Y compris comptes de régularisations.
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Produits sur opérations financières	**-**	**-**
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Avoirs fiscaux et crédits d'impôts	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	542.56	-
Produits sur prêts	-	-
Autres produits financiers	-	-
TOTAL I	**542.56**	**-**
Charges sur opérations financières	**-**	**-**
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-	-
Autres charges financières	-	-
TOTAL II	**-**	**-**
Résultat sur opérations financières (I + II)	**542.56**	**-**
Autres produits (III)	**-**	**-**
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	**-2,098.87**	**231.65**
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (*)	**-**	**-**
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	**-1,556.31**	**231.65**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	**-2,018.73**	**-1,089.25**
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	**-**	**-**
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	**-3,575.04**	**-857.60**

(*) Les frais de gestion pris en charge par l'entreprise sont donnés pour information et ne rentrent pas en compte dans les calculs du compte de résultat.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01 du 14 Janvier 2014, modifié.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Frais de gestion

- Frais à la charge du fonds :

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de gestion :

- 0,08 % TTC maximum de l'actif net pour la part E0
- 0,75 % TTC maximum de l'actif net pour la part E1
- 1,10 % TTC maximum de l'actif net pour la part E2
- 1,10 % TTC maximum de l'actif net pour la part A2

Les honoraires du commissaire aux comptes, à la charge du fonds, s'élève à 3 180,00 € TTC.

- Frais à la charge de l'entreprise :

Néant

COMMISSIONS INDIRECTES

Commission de souscription indirecte : Néant
Commission de rachat indirecte : Néant

Frais de recherche

Néant

Commission de surperformance

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Une dotation est calculée et provisionnée à chaque valeur liquidative et sera ajustée trimestriellement ou à une autre périodicité.

ALM ES ACTIONS MONDE ISR

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation pour la part E0
Capitalisation pour la part E1
Capitalisation pour la part E2
Capitalisation pour la part A2

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation pour la part E0
Capitalisation pour la part E1
Capitalisation pour la part E2
Capitalisation pour la part A2

Changements affectant le fonds

Néant

Annexe

La ventilation par nature des souscriptions et rachats de parts intervenus pendant l'exercice est présentée dans un tableau distinct de l'annexe.

Le tableau comprend les lignes « Autres Souscriptions » et « Autres rachats » qui correspondent pour l'essentiel au montant net des opérations de régularisation effectuées par le teneur de compte.

Evolution de l'actif net

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Actif net en début d'exercice	**959,870.49**	**-**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	**4,347,393.35**	**1,202,564.55**
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	**-507,885.20**	**-202,082.96**
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	**2,219.27**	**59.16**
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	**-16.74**	**-3,725.64**
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	**-**	**-**
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	**-**	**-**
Frais de transaction	**-**	**-**
Différences de change	**-**	**-**
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	**422,886.11**	**-37,176.27**
Différence d'estimation exercice N	385,709.86	-37,176.27
Différence d'estimation exercice N-1 (*)	37,176.25	-
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	**-**	**-**
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	**-**	**-**
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	**-**	**-**
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	**-1,556.31**	**231.65**
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	**-**	**-**
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	**-**	**-**
Autres éléments	**-**	**-**
Actif net en fin d'exercice	**5,222,910.97**	**959,870.49**

(*) Les comptes de différence d'estimation N-1 présents en N, tels que détaillés dans la partie "Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers", diffèrent de ceux présentés en N-1. Cet écart n'a pas d'impact sur l'actif net, mais sur la présentation des comptes de différence d'estimation.

Ventilations des souscriptions / rachats (*) (**)

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
SOUSCRIPTIONS	**4,347,393.35**	**1,202,564.55**
Réserve spéciale de participation	-	-
Intéressement	-	-
Versements volontaires	-	-
Comptes Epargne Temps	-	-
Congés payés	-	-
Abondement	-	-
Versements en apport de titres	-	-
Intérêts de retard sur RSP ou intéressement	-	-
Transferts en provenance de CCB	-	-
Transferts provenant d'autres fonds	-	-
Transferts provenant d'autres sociétés de gestion	-	-
Frais de premier investissement à la charge de l'entreprise (acquis à l'OPC)	-	-
Frais de premier investissement à la charge du salarié (acquis à l'OPC)	-	-
Autres (***)	4,347,393.35	1,202,564.55
Extourne de rachats	-	-
Commissions d'entrée à la charge de l'entreprise (non acquis à l'OPC)	-	-
Commission d'entrée à la charge du salarié (non acquis à l'OPC)	-	-
RACHATS	**-507,885.20**	**-202,082.96**
Remboursements	-	-
Remboursements en titres	-	-
Transferts vers CCB	-	-
Transferts vers d'autres fonds	-	-
Transferts vers d'autres sociétés de gestion	-	-
Frais de tenue de compte	-	-
Droits de sortie à la charge de l'entreprise (acquis à l'OPC)	-	-
Droits de sortie à la charge du salarié (acquis à l'OPC)	-	-
Autres (****)	-507,885.20	-202,082.96
Extourne de souscriptions	-	-
Droits de sortie à la charge de l'entreprise (non acquis à l'OPC)	-	-
Droits de sortie à la charge du salarié (non acquis à l'OPC)	-	-

(*) Données non auditées par le commissaire aux comptes.
(**) Données fournies par les teneurs de compte et non issues de la comptabilité.
(***) Souscriptions des entreprises d'assurance dans le cadre de PER d'entreprise assurantiel : 4 347 393,35 € Sous
(****) Rachats des entreprises d'assurance dans le cadre de PER d'entreprise assurantiel : 507 885,20 € Rach

Complément d'information 1

	Exercice 29/12/2023
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	5,157,529.69
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

Complément d'information 2

	Exercice 29/12/2023
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	**Nombre de titres**
Catégorie de classe E0 (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	12,369.4391
Nombre de titres rachetés	2,352.8700
Catégorie de classe E1 (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	2,019.2686
Nombre de titres rachetés	321.4501
Catégorie de classe E2 (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	27,105.6088
Nombre de titres rachetés	1,921.4286
Catégorie de classe A2 (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	4,724.1030
Nombre de titres rachetés	646.1880
Commissions de souscription et/ou de rachat	**Montant (EUR)**
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-

Complément d'information 2

Frais de gestion	Exercice 29/12/2023 Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe E0 (Devise: EUR)		
Frais de gestion à la charge du fonds		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	-	-
Honoraires CLC en montant (TTC)	-	-
Frais de gestion administrative	572.85	0.08
Frais de gestion financière	-	-
Autres frais	-	-
Frais de gestion garantie	-	-
Frais de conseil	-	-
Frais d'assurance décès	-	-
Frais de gestion à la charge de l'entreprise		
Honoraires CLC en montant (TTC)	-	-
Frais de gestion administrative	-	-
Frais de gestion financière	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe E1 (Devise: EUR)		
Frais de gestion à la charge du fonds		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	-	-
Honoraires CLC en montant (TTC)	-	-
Frais de gestion administrative	1,112.38	0.75
Frais de gestion financière	-	-
Autres frais	-	-
Frais de gestion garantie	-	-
Frais de conseil	-	-
Frais d'assurance décès	-	-
Frais de gestion à la charge de l'entreprise		
Honoraires CLC en montant (TTC)	-	-
Frais de gestion administrative	-	-
Frais de gestion financière	-	-
Autres frais	-	-

Complément d'information 2

Frais de gestion	Exercice 29/12/2023 Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe E2 (Devise: EUR)		
Frais de gestion à la charge du fonds		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	-	-
Honoraires CLC en montant (TTC)	-	-
Frais de gestion administrative	16,149.57	1.10
Frais de gestion financière	-	-
Autres frais	-	-
Frais de gestion garantie	-	-
Frais de conseil	-	-
Frais d'assurance décès	-	-
Frais de gestion à la charge de l'entreprise		
Honoraires CLC en montant (TTC)	-	-
Frais de gestion administrative	-	-
Frais de gestion financière	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe A2 (Devise: EUR)		
Frais de gestion à la charge du fonds		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	-	-
Honoraires CLC en montant (TTC)	-	-
Frais de gestion administrative	4,009.22	1.10
Frais de gestion financière	-	-
Autres frais	-	-
Frais de gestion garantie	-	-
Frais de conseil	-	-
Frais d'assurance décès	-	-
Frais de gestion à la charge de l'entreprise		
Honoraires CLC en montant (TTC)	-	-
Frais de gestion administrative	-	-
Frais de gestion financière	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	19,745.15	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 29/12/2023
Ventilation par nature des créances	-
Avoir fiscal à récupérer	-
Frais de premier investissement à la charge de l'entreprise	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	305,312.28
Coupons à recevoir	-
TOTAL DES CREANCES	**305,312.28**
Ventilation par nature des dettes	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	-
Autres créditeurs divers	286,221.92
Provision pour risque des liquidités de marché	-
Honoraires CLC à la charge du Fonds	-
Commission de gestion financière à la charge du Fonds	-
Commission de gestion administrative à la charge du Fonds	3,131.08
Frais de gestion de la garantie	-
Frais d'assurance décès	-
Frais de conseil	-
Commissions d'entrées rétrocédées	-
Versements en cours de répartition	-
TOTAL DES DETTES	**289,353.00**

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 29/12/2023
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise
Actif	**Néant**
OPC Maitre	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
Passif	**Néant**
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	-
Comptes financiers	-
Hors-bilan	**Néant**
Opérations de couverture	-
Autres opérations	-

Au 29 Décembre 2023, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en devise de référence de la comptabilité.

Affectation des résultats

Catégorie de classe E0 (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	8,311.58	1,421.79
Total	**8,311.58**	**1,421.79**
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	8,311.58	1,421.79
Total	**8,311.58**	**1,421.79**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	679.09	-2,584.20
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**679.09**	**-2,584.20**
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	679.09	-2,584.20
Total	**679.09**	**-2,584.20**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe E1 (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/12/2023
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Résultat	1.09
Total	**1.09**
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau de l'exercice	-
Capitalisation	1.09
Total	**1.09**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution	
Nombre de titres	-
Distribution unitaire	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat	
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:	
provenant de l'exercice	-
provenant de l'exercice N-1	-
provenant de l'exercice N-2	-
provenant de l'exercice N-3	-
provenant de l'exercice N-4	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/12/2023
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-96.78
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-
Total	**-96.78**
Affectation	
Distribution	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-
Capitalisation	-96.78
Total	**-96.78**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution	
Nombre de titres	-
Distribution unitaire	-

ALM ES ACTIONS MONDE ISR

Catégorie de classe E2 (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-9,661.73	-1,729.86
Total	**-9,661.73**	**-1,729.86**
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-9,661.73	-1,729.86
Total	**-9,661.73**	**-1,729.86**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-16,387.93	-5,939.96
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**-16,387.93**	**-5,939.96**
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-16,387.93	-5,939.96
Total	**-16,387.93**	**-5,939.96**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

ALM ES ACTIONS MONDE ISR

Catégorie de classe A2 (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-2,225.98	-549.53
Total	**-2,225.98**	**-549.53**
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-2,225.98	-549.53
Total	**-2,225.98**	**-549.53**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	938.07	-2,585.71
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**938.07**	**-2,585.71**
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	938.07	-2,585.71
Total	**938.07**	**-2,585.71**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe E0 (Devise: EUR)

	30/12/2022	29/12/2023
Valeur liquidative (en EUR)		
Parts C	91.33	**107.27**
Actif net (en k EUR)	218.81	**1,331.51**
Nombre de titres		
Parts C	2,395.6944	**12,412.2635**

Date de mise en paiement	30/12/2022	29/12/2023
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	**-**
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	**-**
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	**-**
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)		
Parts C	-1.07	**0.05**
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)		
Parts C	0.59	**0.66**

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

ALM ES ACTIONS MONDE ISR

Catégorie de classe E1 (Devise: EUR)

	29/12/2023
Valeur liquidative (en EUR)	
Parts C	**113.03**
Actif net (en k EUR)	**191.91**
Nombre de titres	
Parts C	**1,697.8185**

Date de mise en paiement	29/12/2023
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	**-**
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	**-**
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	**-**
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)	
Parts C	**-0.05**
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)	
Parts C	**-**

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

ALM ES ACTIONS MONDE ISR

Catégorie de classe E2 (Devise: EUR)

	30/12/2022	29/12/2023
Valeur liquidative (en EUR)		
Parts C	82.77	**96.23**
Actif net (en k EUR)	501.60	**3,006.72**
Nombre de titres		
Parts C	6,059.7088	**31,243.8890**

Date de mise en paiement	30/12/2022	29/12/2023
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	**-**
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	**-**
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	**-**
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)		
Parts C	-0.98	**-0.52**
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)		
Parts C	-0.28	**-0.30**

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Catégorie de classe A2 (Devise: EUR)

	30/12/2022	29/12/2023
Valeur liquidative (en EUR)		
Parts C	87.39	**101.60**
Actif net (en k EUR)	239.47	**692.77**
Nombre de titres		
Parts C	2,740.0480	**6,817.9630**

Date de mise en paiement	30/12/2022	29/12/2023
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	**-**
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	**-**
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	**-**
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)		
Parts C	-0.94	**0.13**
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)		
Parts C	-0.20	**-0.32**

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Inventaire des instruments financiers au 29 Décembre 2023

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Titres d'OPC				**5,157,529.69**	**98.75**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d´autres pays Etats membres de l´Union européenne				**5,157,529.69**	**98.75**
ALM ACTIONS MONDE ISR PART RA	16,218.6469	318.00	EUR	5,157,529.69	98.75
Créances				**305,312.28**	**5.85**
Dettes				**-289,353.00**	**-5.54**
Dépôts				**-**	**-**
Autres comptes financiers				**49,422.00**	**0.95**
TOTAL ACTIF NET			**EUR**	**5,222,910.97**	**100.00**